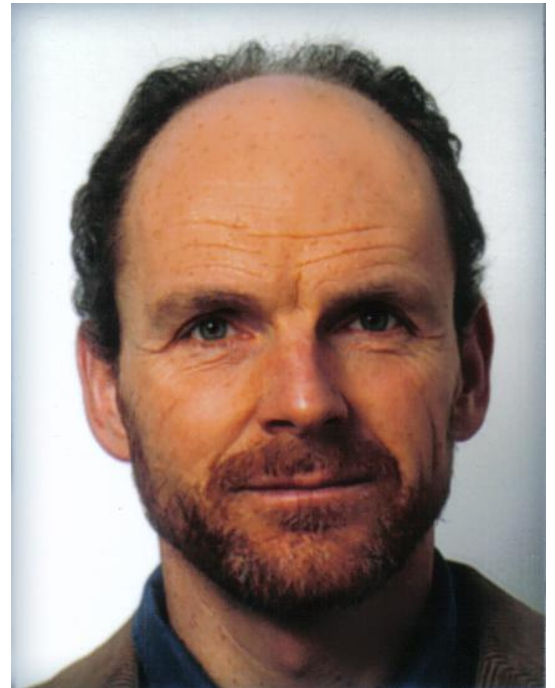


" La science est un maître d'école sévère et sachant que dans la plupart des cas les alertes concernant d'éventuels effets toxiques se confirment en fin de compte, le moment est sans doute venu pour réfléchir s'il ne faut pas changer de tactique et plutôt que d'attendre comme preuve scientifique en lien causal que les cadavres tombent en se bousculant. Ne vaudrait-il pas mieux instaurer des stratégies prévisionnelles de santé qui partent d'évaluations plus réalistes et qui incitent à une action plus rapide." (Editorial dans le New England Journal of Medicine, Avril 1987)



Dr. Joachim Mutter

Lettre ouverte

au Prof. Alexander Lerchl,

Directeur de la Commission Allemande contre les Rayonnements (SSK),
concernant mon interview critiquant la téléphonie mobile,
publié le 11 décembre 2009 dans la "Schwäbische Zeitung" (journal régional du Bade-Wurttemberg)

C'est dans le cadre de votre fonction de membre dirigeant de la Commission de Protection contre les Rayonnements (SSK) que vous critiquez mon interview concernant les risques de l'utilisation des téléphones portables. Dans cette interview du 11 décembre 2009 j'ai déconseillé d'offrir aux enfants un portable en guise de cadeau de Noël. L'occasion m'en fut donnée lors d'une communication de presse précédemment publiée dans le Daily Telegraph, voire dans le "Schweizer Tagesanzeiger", intitulé : "Les vrais dangers des rayonnements des portables". Vous dites avoir été très ahuris et choqués par mes affirmations. Dans deux messages mails vous m'avez invité à fournir des preuves pour mes avertissements critiques. C'est avec plaisir que je vous fournis les raisons pourquoi j'ai répondu aux questions de la journaliste de cette manière-là.

Ce qui m'a incité de le faire se sont les résultats anciens et récents d'études, surtout d'autre indices d'effets cancérigènes des rayonnements de la téléphonie mobile, mais aussi des indices très clairs de dommages causés aux spermatozoïdes jusqu'aux nombreuses expériences de terrain de médecins praticiens avec leurs malades. **En tant que médecin je considère aussi comme mon devoir d'informer la population sur les dangers sanitaires encourus.** Pour vous aussi en tant que biologiste et directeur de la Commission de Protection contre les Rayonnements, la commission des rayonnements non-ionisants, ainsi que professeur d'université de l'Université privée Jakobs de Brême **coopérant étroitement avec la Fondation Vodafone,** (ndlr: opérateur de téléphonie mobile) votre devoir devrait être la protection et la promotion de la santé chez les êtres vivants, donc aussi les plantes, animaux et êtres humains.

L'idée de prévention exige que la population soit informée de risques potentiels, surtout lorsqu'une importante majorité se trouve exposée à un risque sanitaire. J'ai aussi suivi ce principe durant mon activité de sept années en tant que médecin à la Clinique Universitaire de Fribourg, ainsi qu'en tant qu'expert auprès de l'Institut Robert Koch à propos d'autres risques sanitaires potentiels. Ensemble avec mon supérieur de l'époque, nous avons essayé d'obtenir un traitement plus réservé avec l'amalgame dentaire contenant du mercure. On peut facilement comprendre pourquoi ceci crée des oppositions pour des raisons d'intérêts économiques. Après le départ à la retraite de mon directeur, le Prof. Dr. med. Franz Daschner, qui avait une très forte personnalité et qui, à l'inverse d'autres directeurs d'université, ne craignait pas de s'attaquer aussi, au service de l'humanité, à des dossiers chauds, qui a

bien soutenu mon travail et qui me protégeait contre des attaques de l'extérieur, j'ai été limogé par le nouveau directeur de la Clinique universitaire. La recherche de la vérité en matière de médecine universitaire environnementale n'a jamais aidé à faire carrière.

Je regrette que mon travail d'information soit critiqué par vous en tant que membre dirigeant du SSK.

Tout un grand pan des données volumineuses déjà présentes continue à être exclu par les commissions de protections compétentes et par le SSK que vous dirigez. Sinon vous vous seriez engagés depuis longtemps pour une protection efficace de la santé et de l'environnement, en réduisant de manière drastique la charge croissante des rayonnements et en invitant la population à un usage précautionneux des communications sans fil.

Les avertissements des experts de la Chambre des Médecins de Vienne, de l'Agence Européenne de l'Environnement, du Parlement Européen, les appels des nombreux scientifiques et de la commission russe de protection contre les rayonnements (RCN IRP) dans leur appel : "*Enfants et téléphones mobiles. La santé de la génération montante est en danger*", parallèlement un nombre croissant de spécialistes exigent la modification des valeurs limites et des mesures de précaution. Avec mes avertissements je me vois en accord avec d'autres organisations et personnes, par exemple à ces trois prises de position actuelles :

- Fédération de la Protection de l'Environnement et de la Nature Allemagne :

"Il y a atteinte à la santé des hommes du fait des rayonnements artificiels couvrant toute la surface du territoire, avec une densité jamais atteinte jusqu'ici. On peut prévoir des dommages à plus ou moins longs termes, ils se montreront surtout dans la prochaine génération, à moins qu'il y ait une intervention politique responsable rapide." (Position écrite 46, 2008).

- Jo Leinen, SPD :

Nous exposons des millions de personnes à ces rayonnements artificiels. Nous savons aussi que beaucoup parmi ceux-ci en sont déjà malades, et même décédés à cause d'eux. Il est absolument urgent d'instaurer une protection élevée des citoyennes et des citoyens au sein de l'Union Européenne, nous avons besoin d'une réglementation de dimension européenne." (Président de la Commission pour les questions d'environnement, de la santé publique, Parlement Européen, WDR, rapport de Bruxelles, 28-10-2009).

- Agence Européenne pour l'Environnement :

"L'intention de l'AEE est de promouvoir de cette manière la téléphonie mobile, d'accroître sa responsabilité, de fournir les informations qui garantissent la sécurité de la population lors de l'utilisation de téléphones portables, surtout chez les groupes plus sensibles tels que enfants, personnes âgées et les personnes avec des défenses immunitaires affaiblies. C'est la raison pourquoi l'AEE a émis le 17 Septembre 2007 un pré-avertissement sur les dangers potentiels des CEM. Dans cet avertissement nous signalons le [BioInitiative Rapport](#)" et d'autres références importantes pour ce débat (de l'EU, de l'OMS et du National Radiological Protection Board britannique) qui constituaient la base pour notre avertissement contre les CEM.

Nous avons surtout constaté : *"Il existe dans le passé de nombreuses preuves pour la non-application du principe de précaution qui ont abouti à d'énormes dégâts de la santé et de l'environnement. Pour l'avenir, très vraisemblablement, il serait beaucoup plus prudent et sage d'envisager aujourd'hui une action juste et appropriée, afin d'éliminer les dangers supputables pour la santé et éventuellement très graves du fait des CEM. "*

Les récentes [auditions au Sénat US](#) à Washington concernant les téléphones mobiles viennent justement d'évaluer la documentation actuelle des preuves au sujet des dangers des téléphones portables, en particulier le risque possible de tumeurs du cerveau. Une grande partie de ces preuves a été résumée dans un numéro spécial EMF (CEM) de la revue spécialisée de l'International Society for Pathophysiology.

"Les preuves d'un risque de tumeurs du cerveau issues des téléphones portables, bien qu'encore limitées et fortement débattues, sont malheureusement plus nettes qu'il y a 2 ans lorsque nous avons lancé notre pré-alerte." (Déclaration du 15-9-2009)

Et maintenant retour à votre critique de mon interview.

Vous critiquez mon affirmation : *"Les enfants irradiés dans le ventre de leur mère souffriraient davantage de troubles de l'attention que leurs congénères non exposés pendant la grossesse de leur mère."* Vous écrivez que la corrélation que j'établis entre les champs électromagnétiques et les troubles du comportement et du développement genre ADHS (Attention – Deficit – Hyperactivity- Syndrome) constatés chez des enfants, ne se base sur aucune preuve. Mais l'étude de Divan et al (2008) documente justement cette corrélation. Dans son article *"Les mécanismes de biologie cellulaire des lésions "*, le Prof. Guido Zimmer, médecin et biochimiste, considère comme très probable que l'augmentation croissante de rayonnements contribue à l'accroissement rapide de l'ADHS

Vous critiquez mon affirmation comme étant fausse que le Prof. L. Hardell aurait constaté une fréquence de tumeurs cinq fois plus élevée du fait de l'utilisation des portables, et vous récusiez tout lien entre l'utilisation de portables et des tumeurs.

"Lennart Hardell de l'Université Örebro en Suède a rapporté récemment que chez les utilisateurs de longue durée des téléphones portables, en-dessous de 25 ans, le risque de tumeur du cerveau est cinq fois plus élevé, et ceci sur le côté de la tête qu'ils utilisent pour téléphoner" a déclaré le Prof. Franz Adlkofer lors d'une conférence à Stavanger. Par ailleurs, je me réfère à une étude de Hardell, Carlberg: *Mobile phones, cordless phones and the risk for brain tumours*, 2009.

Dans cette étude on rapporte pour la première fois que pour des utilisateurs de portables, qui ont commencé à s'en servir en tant qu'adolescent ou encore plus jeune, le risque d'une tumeur au cerveau se situait à un niveau de 420 % plus élevé.

Vous critiquez mon affirmation : *"Et pour ce qui concerne les dommages occasionnés au patrimoine génétique humain, donc à l'ADN, il n'y a pas de différence entre le rayonnement radioactif gamma et le rayonnement haute fréquence micro-ondes des portables. Tous ces deux genres de rayonnements endommagent le patrimoine génétique."*

Vous me reprochez donc de mettre au même niveau les rayonnements ionisants et non ionisants. Mais ce reproche n'est pas justifié. Bien sûr, le mécanisme d'action de dommages des deux genres de rayonnements est différent, mais l'effet sur la cellule et sur l'homme, dont il s'agit ici, peut être le même. Les champs électromagnétiques (CEM) produisent un stress oxydatif dans les cellules à l'aide de radicaux libres endommageant les cellules. Les CEM réduisent en plus la production d'énergie (ATP) de la cellule. Cette combinaison toxique peut aboutir à des pathologies diverses, allant de l'épuisement jusqu'à des dommages de l'ADN.

Ceci pour ce qui concerne vos points de critique essentiels.

Or, il ne s'agit pas uniquement de questions de recherche scientifique. Dans mes consultations de médecin je suis constamment en contact avec des personnes qui ont été rendues malades par ces rayonnements artificiels.

Selon notre déontologie professionnelle, nous les médecins nous avons le devoir non seulement d'aider chaque malade, mais aussi de protéger toute la société, pour éviter des dommages à la santé de la population.

Les malades qui souffrent de troubles et de pathologies dus à une exposition aux rayonnements de la téléphonie mobile, sont fréquemment classés comme des malades psychiques ou psychiatriques. Cette opinion conforme à l'intérêt industriel est ensuite reprise sans esprit critique par des médecins, ce qui est à relier finalement aussi à la politique de "il n'y a rien à voir" des associations de lobbies.

Le service d'information spécialisé "Elektrosmogreport" (06/2009) dans la protection contre les rayonnements pour l'Allemagne porte une analyse en ces termes qui ne peuvent pas être plus clairs :

"la situation est devenue totalement absurde, pendant des années l'industrie et la politique ont dupé la population. Les scientifiques qui travaillent sur des recherches indépendantes et qui produisent des résultats qui ne conviennent pas, sont conspués. Les responsables politiques dans les diverses commissions, institutions et le gouvernement nient toute atteinte sanitaire liée à l'irradiation issue de la téléphonie mobile ... De plus il est d'usage dans l'Office Fédéral de la Protection contre les Rayonnements de falsifier ou d'écarter toutes les affirmations de scientifiques parlant d'effets délétères."

Ceci décrit très exactement la situation dans laquelle s'est enfermée la protection allemande contre les rayonnements. La Commission de Protection contre les Rayonnements s'est mutée en rapporteur de "la cour de sa Majesté" l'Industrie, une tragédie pour la prévoyance sanitaire.

Pire, selon ce que j'ai pu lire, vous êtes d'avis qu'il serait souhaitable d'arrêter les travaux de recherche, car l'innocuité des rayonnements de la téléphonie mobile serait prouvée. H.P.Neitzke, le directeur de l'Institut d'Ecologie, a analysé cette opinion dans l'EMF-Mit freundlichen Grüßen.

Salutations ...

Dr. Joachim Mutter

- Annexes références documentation :

La documentation réunie par moi-même concernant quelques aspects de l'état actuel de la recherche montre que mes avertissements cités dans l'interview sont bien fondés et se basent sur de nombreux résultats de recherche, mais elle montre aussi combien la Protection Allemande contre les Rayonnements est loin de prendre en compte ces avancées scientifiques qui ont été pourtant publiées.

Indication des sources :

2 http://www.netzwerkfrauengesundheit.com/?p=962&preview=true&preview_id=962& , Text des Interviews

3 <http://www.tagesanzeiger.ch/digital/mobil/So-gefaehrlich-ist-Handystrahlung/story/24217962>

4 Meine Ausführungen beruhen u.a. auf folgenden aktuellen Informationsquellen: Originaltexte der zitierten Studien;

Summaries aus der staatlichen Datenbank www.emf-porta.de; der Broschüre „Zellen im Strahlenstress“, 2009, Autorenteam Stuttgart; der Broschürenreihe der Kompetenzinitiative e.V.; den Informationen des Vereins zum Schutz der Bevölkerung vor Elektromog e.V. Stuttgart, www.der-mast-muss-weg.de; den Homepages www.diagnose-funk.ch und www.kompetenzinitiative.net; den Zeitschriften www.welt-magazin-gesellschaft.de. Elektromogereport und EMF-Monitor. Weitere Informationen entstammen der internationalen www.next-up.org und www.akut.lu

5 (Pressemitteilung der Wiener Ärztekammer, Dezember 2009) / Selon un communiqué de presse de la Chambre des Médecins de Vienne, Décembre 2009 : "On comprend bien que l'industrie de la téléphonie mobile compte surtout à l'époque de Noël sur des bénéfiques florissants et se moque royalement et de manière absolument irresponsable de tous les avertissements des dangers inhérents à l'usage fréquent de la téléphonie mobile, surtout auprès des enfants et des jeunes." Pour un médecin de l'environnement l'argument d'un bon chiffre d'affaire n'a aucune importance. "C'est pourquoi il faut que les parents qui offrent des portables à leurs enfants à Noël, sachent que ces portables sont destinés à servir par la suite et que de ce fait représentent un risque de santé potentiel," selon le président de la Chambre des Médecins. Le rapporteur pour la médecine de l'environnement à Vienne, Erik Huber, a signalé que tout récemment encore un groupe de travail italien, un autre suisse et un groupe chinois avaient confirmé les travaux du médecin du travail de Vienne Hugo Rüdiger publiés dans le cadre de l'étude "REFLEX" au sujet des effets biologiques des rayonnements électromagnétiques. Jusqu'ici l'industrie de la téléphonie mobile a toujours nié les résultats viennois de l'étude Reflex, ce qui a amené le médecin allemand Franz Adlkofer, le directeur de l'étude Reflex de parler d'un "jeu à intrigues" de l'industrie de la téléphonie mobile et des scientifiques qui lui sont proches.

6 Prof. Jacqueline Mc Glades : Erklärung zu Mobiltelefonen anlässlich der Konferenz "Mobiltelefone und Gesundheit: Wissenschaft und Fragen der Rechtsordnung" in Washington D.C. am 15. September 2009 , auf www.diagnosefunk.ch

7 « Die Gesundheitsproblematik in Zusammenhang mit elektromagnetischen Feldern . Entschließung des Europäischen Parlaments vom 2. April 2009 zu der Gesundheitsproblematik in Zusammenhang mit elektromagnetischen Feldern (2008/2211(IN I)) »

8 BUND-Bundesvorstand: Für zukunftsfähige Funktechnologien. Begründungen und Forderungen zur Begrenzung der Gefahren und Risiken durch hochfrequente elektromagnetische Felder. 2008, S .18

9 Divan HA , K heifets L ,Obel C , Olsen J, Pränatale und postnatale Exposition bei Mobiltelefon-Nutzung und Verhaltens-Probleme bei Kindern. E pidem iology 2008

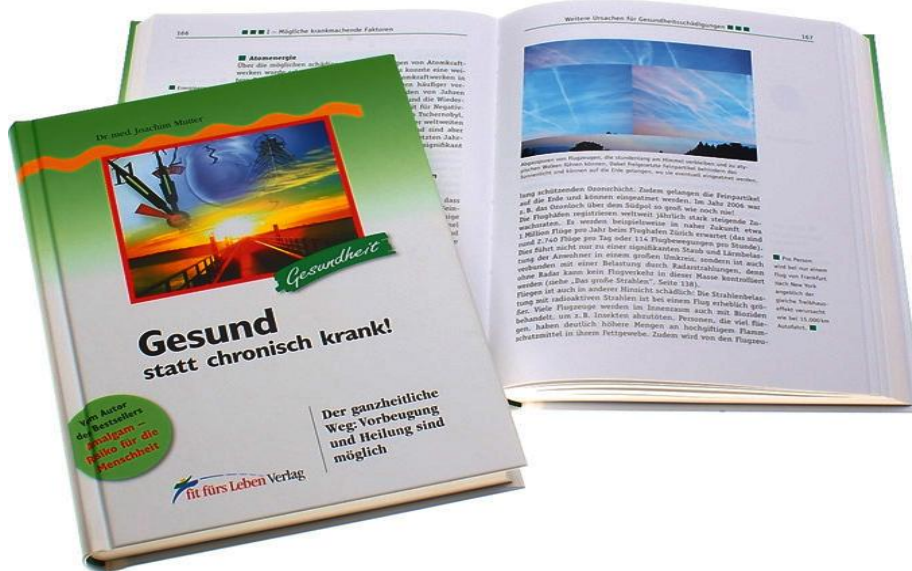
10 Ebda. S. 29 ff

11 Franz Adlkofer, Nachweis von genotoxischen Wirkungen in isolierten Säugerzellen nach elektromagnetischer Feldexposition , Stavanger 2009, www.diagnose-funk.ch

12 Sie dazu auch: Mobiltelefon und Hirntumor, 15 Gründe zur Sorge, S.9, 2009; Download auf www.der-mast-muss-weg.de.

13 Ausführlich dargestellt in der Broschüre „Zellen im Strahlenstress“, Stuttgart 2009

14 Osterholzer Kreisblatt vom 16.06.2007: Professor Lerchl appelliert an alle Kommunen: Keine Steuergelder für weitere Mobilfunkstudien ausgeben.



"L'amalgame dentaire, un risque pour l'humanité"

Eliminer correctement les intoxications au mercure.
 Dr Joachim Mutter, introduction Dr Dietrich Klinghardt,
 Editions Alternatif. CP 1214 – CH 1800 Vevey. 169 pages, ISBN 2-9700370-0-9, 2002. Traduit de l'allemand; 3ème édition retravaillée et élargie d'un livre à succès. Traite de l'élimination des métaux lourds, avec des conseils actuels et des cas d'étude pratiques. Rigueur et clarté.

"C'est un livre à conseiller tant à ceux qui souffrent et cherchent de l'aide, qu'aux thérapeutes traitants tels que les dentistes, les médecins et les praticiens de la santé. Ce livre leur permettra de saisir toute l'étendue du problème des amalgames dentaires et leur proposera des moyens d'aider globalement les victimes. Il y a longtemps que des naturopathes ont émis des avertissements contre ce matériau d'obturation, car ils craignent que le mercure puisse se libérer de l'alliage des plombages et intoxiquer l'organisme. Pendant longtemps on ne les prit pas au sérieux et de nombreuses personnes contaminées par le mercure ne purent pas être aidées, car la cause de leur maladie restait indéterminée. De nos jours, plus aucun dentiste moderne ne conteste le danger que représente l'amalgame des plombages. Il touche des organes vitaux et le système nerveux, de même qu'il provoque bon nombre de maladies auto-immunes, ainsi que certaines affections psychiques. C'est pour cette raison que les patients souhaitent de plus en plus souvent débarrasser leur bouche de cette inquiétante bombe à retardement. Il ne suffit cependant pas de changer simplement de plombage. La plus grande attention est requise afin de détecter le mercure dans l'organisme, de le libérer des tissus et de l'éliminer correctement. L'auteur décrit de façon exhaustive et compréhensible les aspects auxquels il faut être attentif et les alternatives possibles. Ce livre donne des conseils de valeur à tous ceux qui ont déjà fait assainir leur dentition, ainsi qu'aux patients qui désirent désintoxiquer leur organisme des métaux lourds